



DOCUMENTATION, POLITIQUE DES PÔLES, PUBLICATION

Le profil moyen d'un pôle en 2012

Quelle structure pour les pôles en 2012 ? Comment fonctionnent-ils ?

Mis en ligne le 02 juillet 2012

Début 2012, lors de l'évaluation de la 2ème phase de la politique des pôles, ceux-ci ont fourni des informations permettant de définir le profil moyen d'un pôle :

- > **Le nombre moyen d'adhérents d'un pôle : 187 membres**, en croissance de plus de 50 % entre 2008 et 2011.
- > **L'origine des adhérents** des pôles :
 - > **57 %** de leurs adhérents étaient des PME,
 - > **8 %** des ETI,
 - > **7 %** des grandes entreprises,
 - > **17 %** des organismes de recherche et/ou de formation,
 - > **1 %** d'autres structures (organisations professionnelles, chambres consulaires, autres associations).

Cette répartition est globalement comparable à celle de 2007.

- > **La taille des structures d'animation des pôles : l'équipe d'animation d'un pôle correspond à 11 équivalents temps plein (ETP)** avec 8 personnes salariées du pôle (moyenne 2011). La part des mises à disposition, par des acteurs privés comme publics, reste proche de 20 % des ETP d'animation des pôles sur cette période. La taille moyenne des structures d'animation a donc également augmenté entre 2008 et 2011, en cohérence avec l'augmentation du nombre d'adhésions.
- > **Le budget moyen des structures d'animation des pôles : 1,09 M€** en 2011. Leur part d'autofinancement constituée des seules cotisations et prestations est en croissance notable par rapport à 2008. À cet autofinancement direct s'ajoutent les apports en nature des membres (locaux, mises à disposition, etc...).

